

## alcoolémie au volant

Par loy9, le 01/12/2024 à 01:47

Bonjour, ayant eu une suspension de permis de 6 mois pour alcoolémie supérieure à 0.8 mg, quelle condamnation je risque au tribunal, en passant par ordonnance pénale, je précise que j'ai mes 12 points et aucunes autres condamnations à mon actif,merci,cordialement,

Par Cousinnestor, le 01/12/2024 à 07:16

Hello!

Lecture pour vous Loy: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2881

A+